

sir, dans le but d'abroger ce traité, et d'en jeter un autre dans l'arène du Sénat des Etats-Unis, où tous les éléments opposés à l'Angleterre se coalisèrent pour le combattre? Et pourquoi le Canada prendrait-il l'initiative de négocier un tel traité indépendamment de la Grande-Bretagne? Si nous voulons conserver nos bonnes relations avec la mère patrie, nous ne devons pas changer la ligne de conduite suivie jusqu'ici chaque fois qu'il s'est agi de négocier des traités. Le premier ministre se faisait donc illusion lorsqu'il disait avoir remplacé le traité Rush-Bagot par un traité préférable.

L'on nous informe aussi que l'on a négocié un traité au sujet des eaux du Lac des Bois. Tout ce qui a été fait en ce sens, est l'œuvre de l'ancien gouvernement qui a négocié avec le gouvernement des Etats-Unis. Le Gouvernement du jour n'a rien fait de définitif. La question est aujourd'hui réglée et a fait le sujet d'une loi qui est maintenant dans nos statuts. Tout ce que le premier ministre actuel et son gouvernement peuvent revendiquer, c'est d'avoir troublé la sécurité dont jouissaient les gros intérêts représentés dans cette province en cherchant au cours de la session dernière, à abroger la loi adoptée l'année précédente. Mes honorables collègues doivent se souvenir que pour sauvegarder les capitaux en jeu dans le règlement de cette difficulté, au montant de \$25,000,000, au Manitoba, pour maintenir une force hydraulique il fallait que le gouvernement prit une attitude énergique en vue de contrôler les eaux du Lac des Bois et leur déversement dans la rivière Winnipeg. Non seulement on a consacré \$25,000,000 à l'exploitation des forces hydrauliques du Manitoba, en comptant sur le débit normal de ce lac, mais on dit aussi qu'on a dépensé \$40,000,000 pour y établir des industries qui dépendent de ces pouvoirs d'eau. Pendant la dernière session, le gouvernement actuel, à l'instigation probablement de MM. Drury et Backus, a proposé d'abroger la loi adoptée l'année précédente laquelle représentait les travaux à exécuter dans ces eaux comme étant avantageux pour le Canada tout entier. J'espère qu'on ne modifiera plus la loi que nous avons placée dans les statuts, et surtout la déclaration faite au sujet de la nature de ces travaux. Ils ne nuisent nullement à la province d'Ontario et n'entravent par ses intérêts et je dis qu'on n'a jamais adopté une loi plus utile. Nous avons cette autre déclaration répétée dans le discours du Trône, disant que le gouvernement a aussi réussi à faire lever l'interdiction sur le bétail canadien expédié en Angleterre, etc., etc... Si l'ancien gouvernement a eu quelque mérite, c'est bien celui d'avoir fait lever cette interdiction. Le

gouvernement actuel n'a eu rien à y voir. Cependant le premier ministre proclame joyeusement que c'est l'œuvre de son gouvernement. Le premier pas dans cette direction a été fait par sir Robert Borden, comme premier ministre, lorsque pendant la guerre il obtint la promesse du gouvernement impérial que l'embargo serait levé. Au bout d'un certain temps l'embargo n'ayant pas été levé, l'ancien gouvernement insista pour obtenir satisfaction et c'est alors qu'une commission fut nommée pour s'enquérir de tous les faits. Cette commission était composée de personnalités très en vue; elle fit une enquête et présenta au gouvernement impérial un rapport dans lequel elle recommandait fortement la levée de l'embargo. Il est vrai que quelques chefs du parti de mon honorable ami dans l'Ontario, se crurent obligés d'aller en Angleterre pour y prendre part à une élection. Les autorités impériales ne virent pas cela d'un bon œil. L'intervention du ministre d'Ontario fut-elle cause du retard; je l'ignore, mais je sais que les autorités en Angleterre en furent profondément froissées et l'on a prétendu qu'elle avait contribué jusqu'à un certain point à retarder la levée de l'embargo, ce qui autrement n'aurait pas eu lieu.

Je prétends donc, messieurs, que l'ancien gouvernement, le parti auquel appartiennent les honorables sénateurs de ce côté-ci de la Chambre, a résolu la plupart des grands problèmes dont je viens de parler et ont droit à tout le crédit qu'on peut y attacher. Je suis certainement froissé de voir mes honorables amis de la droite revendiquer les mérites qui revenaient à l'ancien gouvernement. Si le premier ministre préfère se bercer d'illusions et imaginer des choses qu'il n'a jamais accomplies, je ne m'y oppose pas, mais alors le peuple du Canada doit être mis au courant.

Parmi les autres questions importantes, le premier ministre fait remarquer qu'on a désigné le bureau d'administration des chemins de fer nationaux du Canada. Je dis très sérieusement, honorables messieurs, que c'est la chose dont le gouvernement devrait le moins s'enorgueillir. Le pays a protesté contre l'introduction de la politique de parti dans la désignation de ce bureau d'administration. Lorsqu'on en a annoncé la composition, je suis convaincu que non seulement la majorité du peuple canadien, mais aussi la majorité du parti ministériel a été désappointée, en constatant que les nominations avaient un caractère politique. On a congédié des directeurs compétents qui n'étaient attachés à aucun parti politique, pour les remplacer par ceux que nous connaissons. Il est vrai que deux ou trois membres du nouveau bureau ne peuvent pas être considérés comme étant